

**NOMINATION DE MANDATAIRES TEMPORAIRES
SUPPLEMENTAIRES A LA REGIE DE RECETTES DU CENTRE
NAUTIQUE PATINOIRE
« NAUTILIS »**

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** du **GRAND ANGOULEME**,

- Vu, le code général des collectivités territoriales,
- Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
- Vu la décision n02017-D-18 du 25 janvier 2017 portant création d'une régie de recettes au centre nautique patinoire Nautilus,
- Vu l'arrêté n°2022-A-008 du 23 mars 2022 portant délégation de fonction, délégation et subdélégation de signature à Monsieur François NEBOUT en sa qualité de vice-président,
- Vu l'arrêté n°2022-A-153 du 07 novembre 2022 portant nomination de mandataires temporaires supplémentaires à la régie de recettes du centre nautique patinoire « Nautilus »
- Vu l'avis conforme du régisseur titulaire,
- Vu l'avis conforme du régisseur mandataire suppléant,
- Vu l'avis conforme de Monsieur le Comptable du Service de Gestion Comptable d'Angoulême,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'article 4 de l'arrêté SF/2017-27 est rédigé comme suit :

Sont nommés à compter du 14 février 2023, sous la responsabilité du régisseur, mandataires temporaires jusqu'au 31 décembre 2023 :

- **M. ARAFA Tahar** : né le 13/02/2002 à St Michel (16)
- **Mme COUIDAT Justine** : née le 25/03/2002 à l'Isle d'Espagnac (16)

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté SF/2017-27 demeurent inchangés.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le Comptable du SGC d'Angoulême sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ANGOULEME, le 20 février 2023

Par délégation,
Pour Le président,
Le Vice-président,



François NEBOUT

Pour avis conforme , le 20 Février 2023
Le Comptable Public,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Damien Thomas".

Damien Thomas

Service Gestion Comptable
Angoulême 016003

Vu pour acceptation,
Le régisseur titulaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Catherine Aguessiron".

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
Le 17 MARS 2023
Publié ou notifié
Le 17 MARS 2023

Vu pour acceptation,
Les mandataires temporaires
supplémentaires,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Anafa Tahan".

Anafa Tahan

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Anafa Tahan".